

1. RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2010

- ➔ **En cette année internationale de la biodiversité, la LPO s'est singularisée en proposant 12 actions originales (une par mois) qui ont particulièrement mis en valeur :**
 - les zones humides françaises par l'organisation en Charente-Maritime du 2^{ème} congrès français des sites Ramsar
 - le retour du Pygargue à queue blanche dans l'est de la France
 - les 47 fermes de référence du programme « Comment les agriculteurs peuvent-ils améliorer la biodiversité sur leur exploitation ? » ouvertes au public sous le patronage d'Erik Orsenna
 - la participation de la LPO à la conférence mondiale de Nagoya (Japon, novembre 2010) qui a contribué à l'adoption d'une nouvelle convention sur la biodiversité mondiale
 - le patrimoine naturel des communes à travers les Atlas de Biodiversité Communale
 - la lutte contre le braconnage des oiseaux protégés dans les Landes par des opérations coup de poing réalisées en fin août (pic de migration du Bruant ortolan) et en novembre (passage des pinsons, chardonnerets et rouge gorges notamment), au vu et au su des élus locaux et forces de police qui couvrent encore ces infractions. A noter, la fin de la chasse de printemps des pigeons ramiers à l'Escrinet (Ardèche), par un combat déterminé et conjoint du CORA, de la FRAPNA et de la LPO.

- ➔ **La tempête Xynthia**

La LPO a payé un lourd tribut au raz-de-marée intervenu dans la nuit du 28 février 2010. 4 réserves naturelles du centre-ouest atlantique ont été totalement submergées avec leur lot de dégradation sur les digues, les fermes et locaux techniques, et la noyade de chevaux, vaches et moutons chargés de l'entretien des prairies. Heureusement, les personnes surprises par les flots ont pu être évacuées sans dommage. En revanche, le préjudice écologique est très important.

- ➔ **L'adoption par la Commission Européenne d'un programme de sauvegarde de l'avifaune remarquable d'outre-mer** (Réunion, Guyane, Martinique) dans des territoires qui ne bénéficient pas des mesures de protection sur le continent européen (directives Habitats et Oiseaux, le réseau Natura 2000 notamment). En outre, seuls 4 programmes français LIFE+ nature/biodiversité ont été sélectionnés en 2010 dans cet appel d'offre. Il ne faut pas oublier que les départements d'outre-mer abritent un patrimoine naturel d'une valeur très supérieure à celle des départements métropolitains. Ce programme est le fruit d'une coopération étroite entre associations locales et la LPO.

- ➔ **La création d'une nouvelle revue LPO consacrée aux jeunes de 7 à 12 ans *L'Oiseau Mag Junior***, avec la parution d'un premier numéro envoyé gratuitement à tous les adhérents de la LPO en fin d'année, avec l'objectif affiché d'obtenir en 2011 5.000 abonnés. C'est la quatrième revue éditée par la LPO après *L'Oiseau Mag* (21.000 abonnés), *Rapaces de France* (7.000 abonnés) et *Ornithos* (3.100 abonnés).

- ➔ **De nouvelles tensions avec les chasseurs français**
 1. Non au prosélytisme des chasseurs dans les écoles
 2. Les chasseurs ont quitté unilatéralement la Table ronde Chasse
 3. La LPO et les associations environnementales ont fait l'objet d'attaques inadmissibles de la Fédération des chasseurs de France notamment par un courrier envoyé à tous les parlementaires français suite à la remise en cause de l'arrêté ministériel de la fermeture de la chasse aux oies fixée au 10 février

➡ **Côté vie de l'association**

- ✓ La création d'une nouvelle association locale : la LPO Moselle
- ✓ La nomination du président de la LPO et d'une administratrice au Conseil Economique, Social et Environnemental national, et du directeur général de la LPO à la présidence de l'Atelier Technique des Espaces Naturels -ATEN
- ✓ La mise en place d'un système de management environnemental sur des sites naturels mis au point sur les terrains du Conservatoire du Littoral (*voir plaquette ci-jointe*)
- ✓ A la requête de la LPO, le Conseil d'Etat a, le 23 juillet 2010, jugé que les dates de fermeture de la chasse aux limicoles et anatidés au 10 février étaient illégales
- ✓ Le programme européen LIFE+ CAP DOM, coordonné par la LPO, qui vise à sauver des oiseaux menacés de trois DOM –Réunion, Guyane et Martinique (*voir communiqué de presse*)- est l'un des rares projets français retenus par la Commission Européenne. Il permettra à la LPO et ses partenaires d'engager des travaux et actions pendant 5 ans sur ces territoires.